



Société Horticole de Sens
28, chemin de Babie
89100 SENS
Tél.: 06.87.28.72.50

ASSEMBLEE GENERALE 2024 (Bilan d'activités 2023)

Table des matières

1	PREAMBULE	3
a/	Excuses :	3
b/	Décès de membres de la SHS	3
c/	Remerciements	3
2	RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT	3
a/	La Société Horticole en chiffres :	3
b/	Les activités générales de la Société Horticole pour 2023	4
c/	Voyage annuel de la Société horticole.	5
d/	Visites de jardins ou autres.	5
e/	Randonnée des jardins	6
f/	Bilan des ateliers ou des réunions techniques horticoles	6
g/	Participations extérieures, jury de concours et autres prestations	7
h/	Soirée projection :	7

i/ Partenariat et participation à manifestations	7
j/ Communication :	8
3 COMPTE-RENDU FINANCIER DE L'ANNEE 2023	9
a/ Compte de résultat	9
b/ Bilan 2023	11
c/ Cotisation 2024 et 2025	11
4 ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	12
a/ Constitution actuelle du Conseil d'administration	12
b/ Renouvellement du tiers-sortant	12
c/ Election	12
5 POURSUITE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	13

1 Préambule

a/ Excuses :

MM. Pouthé, Talvat, Téton administrateurs

b/ Décès de membres de la SHS

La Société horticole déplore le décès de :

Patrick Morlay, en janvier 2023, Christian LESAGE en Mai 2023, administrateur et fidèle animateur de nos ateliers, Danièle MANSON en Juillet 2023.

Et peut-être d'autres sociétaires, non signalés...

c/ Remerciements

À la municipalité de Sens pour le soutien logistique accordé à toutes nos activités, cette présence matérielle de la ville s'avère vitale au travers des locaux, des supports de démonstration comme les serres ou le verger d'essai des Boutours.

Aux municipalités qui subventionnent notre association :

04/04/2022 Commune de Saint-Clément : subvention 135,00 €

15/05/2022 Ville de Sens : subvention 1 300,00 €

30/05/2022 Commune de Rosoy : subvention 50,00 €

11/04/2022 Commune de Saint-Denis-lès-Sens : subvention 100,00 €

12/05/2022 Commune de Villebougis : subvention 75,00 €

Remerciements à l'ensemble du Conseil d'Administration pour toute son action bénévole au long de l'année, à tous les animateurs, bénévoles également, qui œuvrent au sein des ateliers ou au travers d'animations, à toute l'équipe de logistique de la fête de Saint-Fiacre, équipe qui se dépense avec beaucoup d'énergie pour assurer conjointement avec la ville le succès de cette fête.

2 Rapport d'Activités du Président

a/ La Société Horticole en chiffres :

Adhésions :

182 adhésions représentant **250 membres à jour de cotisation**, soit 114 adhérents individuels et 68 couples.
Nous avons en plus 6 membres d'honneur (adhésion à titre gratuit),

Radiations :

21 adhérents ont été radiés, soit 3 décès, 18 pour cotisation non à jour.
La répartition géographique en nombre d'adhérents en incluant les membres d'honneur :

Répartition géographique :

Total adhérents	250	En %
Hors département	4	2
Sénonais (89100)	150	60
Département (hors 89100)	96	38

Nous comptons en plus 6 membres d'honneur.

b/ Les activités générales de la Société Horticole pour 2023

Le 16 janvier, reprise de la traditionnelle **galette des Rois** pour remercier les acteurs de la fête de Saint-Fiacre, les bénévoles et le Conseil d'Administration (Covid).

Le 12 février, Assemblée Générale de la SHS dans la salle de la Poterne, conférence « Le square Jean-Cousin, son histoire » par Jean-Luc Boulard.

Le 10 juillet, participation au jury du Concours national de la SNHF, catégorie Jardins pédagogiques afin de soutenir la candidature Romarin de la commune de Sauvigny-le-Bois.

Le 03 septembre, Fête de Saint-Fiacre, moment phare de la vie de notre association : l'édition fut aussi belle et aussi réussie que les précédentes avec l'organisation de la fête par la ville de Sens, en partenariat avec la Société horticole de Sens. Elle célébrait la 50^{ème} éditions de ce rendez-vous, en 53 années d'existence.

Dimanche 12 novembre, assemblée conférence d'automne, salle de la Poterne à Sens, conférence-projection sur le thème, **les plantes grimpantes** et en particulier le genre Clématis (Clématites), par Arnaud TRAVERS, Producteur et obtenteur de variétés nouvelles

c/ Voyage annuel de la Société horticole.

Aucun voyage - excursion sur une journée, en car, du type « Jardins remarquables dans Le Berry » comme en 2022 - n'a été prévu en 2023. La préférence a été donnée à de multiples visites.

d/ Visites de jardins ou autres.

23 avril : Jardin potager de Christian Téton, le printemps du jardin,

02 Juin : Le parc du Moulin-à-Tan vu par Jean-Luc Boulard, son concepteur (2 visites),

03 juin : Un « jardin de curé » à Nailly, chez M. Noret,

22 juin : Les murs à vigne de Thomery,

18 juillet : Jardin de Lü, sur le thème l'exotisme à Villeneuve-la-Guyard,

19 août : Jardin des Petits-Prés à Cézy, chez Thierry Floreau,

22 septembre : Les jardins de M. Aubanelle à Sens et le Jardin l'été de Christian Téton,

12 octobre : le parc de M. Cristian à Armeau, amateur passionné, qui a entrepris depuis environ 30 ans de réaliser un arboretum sur une ancienne pâture.

19 octobre : Parc de l'Etang à Pont-sur-Yonne, propriété de Jean-Louis Dodet qui recevait le label national « Arbre remarquable » pour son ensemble arboré.

e/ Randonnée des jardins

Sans objet cette année

f/ Bilan des ateliers ou des réunions techniques horticoles

L'activité des sections et ateliers concerne :

Ateliers divers :

Taille des fruitiers (3) par Jean-Luc Lesne,

Taille des rosiers (1), par Jean-Luc Boulard,

Surgreffage des arbres fruitiers par Jean-Luc Boulard le samedi 22 avril, technique de rajeunissement des arbres fruitiers en forme libre par la greffe en couronne. Uniquement en salle cette année compte tenu du temp pluvieux ce jour-là.

Horticulture : "Semer et multiplier les plantes annuelles" par Christian Téton le 14 avril,

Section Bonsaïs : 10 rendez-vous du samedi.

Rendez-vous des 4 saisons : une seule rencontre printanière.

Section Fuchsias : 3 réunions le 4 et 8 avril puis le 5 juin au parc du Moulin-à-Tan, avec Philippe Schockert.

Cours d'art floral à raison d'un cours mensuel donné à deux groupes (20 cours cette année) dispensés par Angeline Piaulé, fleuriste au Service des Espaces Verts et membre du CA de la SHS.

Art floral en milieu hospitalier : Christian Téton anime à la Résidence Orpéa « Les Cèdres de Paron » depuis Avril 2019, un cours d'Art Floral chaque mois (hors covid). Neuf séances en 2023. Le nombre de participants varie de 15 à 18/20 résidents. Bernard Marquis assiste le maître dans les tâches de mise en place, d'approvisionnement des tables de travail ainsi que garder quelques souvenirs en images.

Bouquets de Noël : Un cours spécial donné par C. Téton le 23 décembre, rendez-vous annuel pour la réalisation des décors de table des fêtes de fin d'année. Prélèvement dans les parcs de la ville (avec l'autorisation du service des espaces verts) des végétaux permettant une bonne diversité de compositions. Christian TÉTON a conseillé une quarantaine de personnes. Le cours a été dédoublé devant l'affluence de 2022.

g/ Participations extérieures, jury de concours et autres prestations

Jury Départemental du Label Villes et villages fleuris : la SHS a assuré un des jurys départementaux qui a tourné sur le département : MM. Rémy Tavernier, Bernard Marquis, Christian Téton, Philippe Olivier soit trois jours de visite en Juillet, une rencontre préparatoire, une de constitution du palmarès et la soirée de remise des prix (Appoigny, cette année).

Rencontre avec la **SNHF à Migennes** dans le cadre de ses relations avec les sociétés d'horticulture régionales.

h/ Soirée projection :

Aucune demande cette année.

i/ Partenariat et participation à manifestations

Pour la ville de Sens :

Stand sur le "**Marché aux Fleurs**" de la ville de Sens, le dimanche 16 avril.

Participation au **Festival des jardins** organisé par la ville de Sens sous la forme de deux visites guidées du parc du Moulin-à-Tan le 2 juin.

Pour la **Maison Familiale de Gron**, école d'horticulture et du paysage, tenue d'un stand pour la fête des 70 ans de l'établissement.

Démontage au Moulin-à-Tan des **brouettes de la Saint-Fiacre**, avec les créateurs, suivi d'un petit buffet convivial pour la sortie du Beaujolais nouveau, le 16 novembre.

j/ Communication :

- Réalisation et diffusion de la "Lettre de la Société Horticole", trois parutions pour l'année 2023 de la Lettre (des n° 159 à n° 161) pour mieux informer nos sociétaires des activités proposées.
- Elle complète le site Internet et reste ouverte aux communications de ceux qui souhaitent partager des informations horticoles. Elle est encore envoyée sous forme papier à une quarantaine d'adhérents non connectés ou bien à l'ensemble des adhérents dans le cas précis d'une convocation à l'assemblée générale.
- Gestion de notre site Internet qui constitue désormais notre principal outil de communication. La Lettre numérique d'information est envoyée à peu près mensuellement.

*Vote de l'assemblée,
de ce rapport moral et bilan des activités*

3 Compte-rendu financier de l'année 2023

a/ Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT 2023

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Cessions	
Divers	331	Diverses	261
Frais activités		Produits activités	
Cotisations versées, Don	428	Cotisations	3 102
Art floral	1 962	Don	110
Rassemblement	1 217	Art floral	2 189
Coût voyages	320	Participation voyages	166
Hébergement web	248		
Documentation	794		
Déplacements	216	Exceptionnel n-1	139
Affranchissement	543	Produits St-Fiacre	
Assurance rc	314	Recettes fête	2 812
Charges St-Fiacre		Subventions	
Dépenses fête	3 460	Subventions	1 660
Charges financières		Produits financiers	
Service bancaires	33	Intérêts	809
	9 866		11 249
Résultat de l'exercice		Excédent de	1 383

RESULTAT FETE ST-FIACRE détail

CHARGES		PRODUITS	
Dépenses St-Fiacre		Produits St-Fiacre	
Restauration buvette	1 600	Restauration	2 372
Buvette	638	Buvette	440
Dons bénévolat	-		
Cidre	-	Cidre	-
Décors	1 221		
	3 460		2 812

Le bilan se traduit en 2023 par **un excédent de 1.383 €**
 La fête de Saint-Fiacre seule laisse apparaître **un déficit de 648 €**
b/ Bilan 2023

BILAN 2023			
ACTIF		PASSIF	
Actif circulant		Capitaux propres	
Banque	36 158	Réserve	34 489
Caisse	76		
Tiers		Tiers	
Produits à recevoir	25	Charges à payer	-
<i>Remboursement hp achetée</i>		<i>Don Orpea + reliquat achat fleurs</i>	477
Charges constatées d'avance	172	Produits constatés d'avance	81
<i>Lien Horticole - abonnement sur 2 ans (2023-2024)</i>		<i>Cotisation 2023 reçues en 2022</i>	
	36 430		35 047
Résultat de l'exercice		Excédent de	1 383

Vote de l'assemblée.

c/ Cotisation 2024 et 2025

Ainsi que le stipule nos statuts : « *Les cotisations annuelles peuvent être relevées par décision du Conseil d'Administration de la Société Horticole de Sens et entérinées par l'Assemblée Générale.* »

Par conséquent, je vous demande d'entériner la décision de ne pas modifier le montant de la cotisation 2024 et d'autoriser le Conseil d'Administration, le moment venu, à statuer sur ce montant pour 2025.

Nous proposons de rester à 15 € et à 21 € pour un couple pour 2024.

Vote de l'assemblée.

4 Election au Conseil d'Administration

a/ Constitution actuelle du Conseil d'administration

Notre Conseil d'Administration compte au plus 18 membres, il se renouvelle chaque année, par tiers. Nous avons en 2023 18 administrateurs.

Jean-Luc BOULARD, *Président*, Christian TETON, *Vice-Président*, Bernard MARQUIS, *Secrétaire*, Christian LESAGE, *Secrétaire-adjoint*, Rémy TAVERNIER, *Trésorier*, Christian POUTHÉ, *Trésorier adjoint*, Claude ADAM, Pascal BARBET, Jean Pierre CHIGNARDET, Alain CORNEAU, Jean-Louis DODET, Jean-Marc FREMONT Jean-Louis GARNIER Jean-Luc LESNE Philippe OLIVIER, Michèle PELLERIN Angeline PIAULE, Jean-Pierre TALVAT

b/ Renouvellement du tiers-sortant

Sept postes sont à remettre au vote :

ADAM Claude, BOULARD Jean-Luc, CORNEAU Alain, GARNIER Jean-Louis, POUTHÉ Christian, TALVAT Jean-Pierre, TAVERNIER Rémy, qui tous se représentent.

Un administrateur est décédé durant son mandat : Christian Lesage.

Un poste est donc à pourvoir,

Un candidat se présente : M. Philippe Schockert.

c/ Election

Se représentent ou se présentent :

ADAM Claude, BOULARD Jean-Luc, CORNEAU Alain, GARNIER Jean-Louis, POUTHÉ Christian, TALVAT Jean-Pierre, TAVERNIER Rémy, Philippe Schockert.

Je vous propose donc de réélire ou élire les huit personnes présentées.

et sont élus

Vote de l'assemblée.

5 Poursuite de l'assemblée générale

1 - Rétrospective photographique d'une année de la vie de la Société Horticole (ateliers, fêtes,)

2 – Projection de photos faites lors de nos visites de parcs et jardins.

2 – Montage vidéo de la fête de Saint-Fiacre vue par Bernard Marquis.

3 - Tombola (3 lots à gagner !!!)

**Le Président,
Jean-Luc BOULARD.**

Page 13 sur 13